

Les conditions d'accès au CP JEPS AAVQ

Pour pouvoir se présenter aux épreuves de sélection permettant d'intégrer un cursus de formation, les candidats doivent satisfaire à des exigences préalables fixées par l'arrêté de chaque mention.

Pour entrer en formation préparant au CPJEPS AAVQ, il faut :

- Avoir 16 ans minimum
- Satisfaire aux épreuves de sélection